



TéléMarécottes S.A.

CONVOCATION

à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TéléMarécottes S.A.
dont le siège est à Salvan - Les Marécottes
qui se tiendra le samedi 20 juin 2015 à 15h00
au Château d'Eau Les Montuires – Finhaut (arrivée du funiculaire).

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences.
2. Désignation du secrétaire et des scrutateurs de l'assemblée.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2014.
4. Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2014 / 2015.
5. Examen des comptes de bilan, d'exploitation et de pertes et profits de l'exercice 2014 / 2015.
6. Rapport de l'organe de révision pour le même exercice.
7. Approbation du rapport annuel et de gestion.
8. Approbation des comptes annuels.
9. Décharge aux membres du conseil d'administration.
10. Nomination de l'organe de révision.
11. Partenariat avec VerticAlp Emosson.
12. Divers et propositions individuelles.

Les comptes et le rapport annuel de gestion (art. 662 CO) sont à disposition des actionnaires au bureau de TéléMarécottes où ils peuvent être consultés sur rendez-vous.

Les actionnaires voudront bien se munir de leur(s) action(s) ou attestation de dépôt de titres qu'ils détiennent dans la société et s'inscrire à administration@telemarecottes.ch ou par courrier. Programme sur www.telemarecottes.ch.

Salvan - Les Marécottes, mai 2015

TéléMarécottes S.A.
Le conseil d'administration